

ENSEMBLE

Ville de Marseille



12 novembre 2024

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Comme suite à notre saisine de l'administration concernant les conditions de fonctionnement des bibliothèques les 24 et 31 décembre 2024, la DRH nous a confirmé qu'une **CONSIGNE DE SOUPLESSE** avait été donnée aux différentes directions concernant ces deux dates.

Nous comptons donc sur chaque Direction concernée pour établir sans délai une note sur les modalités d'application de cette "consigne" !



**ENSEMBLE CFTC CFE CGC DÉFEND
INLASSABLEMENT LES CONDITIONS DE
TRAVAIL DE TOUS LES PERSONNELS
MUNICIPAUX.**

ENSEMBLE CFTC CFE CGC
2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille
04 65 85 97 45 ensemblecgccftc@gmail.com

ENSEMBLE

Ville de Marseille



Marseille, le 22 octobre 2024

Madame Joséphine ROIG LAURENT
DGS par intérim

Objet : Situation des bibliothèques en fin d'année 2024 et plus généralement des reports de congé sur 2025.

Madame la DGS,

Les agents des bibliothèques du réseau marseillais ont interpellé nos organisations syndicales sur les attermolements de l'Administration concernant les conditions d'ouverture des établissements durant la période des Fêtes de fin d'année 2024.

Nous comprenons le souci de la Municipalité de voir fonctionner les services publics municipaux le plus largement possible, y compris durant les Fêtes.

C'est pourquoi nous vous demandons de hâter la mise à disposition de personnels saisonniers et vacataires auprès de ces établissements ; sachant qu'il s'agit d'une mesure qui aurait du être anticipée par une Administration en état normal de fonctionnement.

Nous vous sollicitons également pour que **les efforts demandés aux personnels en place durant cette période (afin de pallier les dysfonctionnements de l'Administration) soient bien pris en compte et qu'une fermeture anticipée en fin des journées du 24 et 31 décembre 2024 soit accordée.**

Par ailleurs, il nous paraît **opportun d'étendre les possibilités de report de RTT d'une année sur l'autre, pour ces agents mais également pour les autres services municipaux** au delà de ce que la DRH a décidé (seulement 5 jours de CA et 2 jours HP de reports possibles) afin d'éviter un phénomène de thrombose et de tenter de sauver ce qui peut l'être en matière d'ouverture des services publics municipaux en fin d'année.

Ces reports élargis avaient été accordés pour les congés 2021 en raison du Covid et pour les congés 2022 en raison de la réorganisation des services. L'année 2024 est tout aussi exceptionnelle du fait des JO de l'été dernier.

Notre saisine

La réponse :

De : **Matthieu CORDIER** <mcordier@marseille.fr>
Date: ven. 8 nov. 2024 à 13:33
Subject: RE: CFTC et SNT CFE-CGC - Situation des bibliothèques en fin d'année 2024 et reports de congé sur 2025
To: Ensemble CFTC et CFE-CGC <ensemblegccftc@gmail.com>
Cc: Aude FOURNIER <afournier@marseille.fr>, Brigitte PROUCELLE <bproucelle@marseille.fr>

Bonjour

Je vous confirme qu'une consigne générale de souplesse a été donnée aux directions pour le 24 et le 31 décembre, dans le respect du cadre réglementaire et des cycles existants. Chaque direction concernée produira une note sur les modalités d'application en fonction des nécessités de service.

Cordialement,

Matthieu CORDIER
Directeur des Ressources Humaines

DGA Transformer Nos Pratiques
Direction Des Ressources Humaines
Ville de Marseille

[13 Boulevard De Dunkerque](#)
[13002 Marseille](#)
Téléphone : [0491552885](tel:0491552885)
Mobile : [0662766569](tel:0662766569)
Secrétariat : [0491552669](tel:0491552669)

ENSEMBLE CFTC CFE CGC
2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille
04 65 85 97 45 ensemblegccftc@gmail.com